

# Insee Informations Rapides



18 mars 2020

N° 2020-66

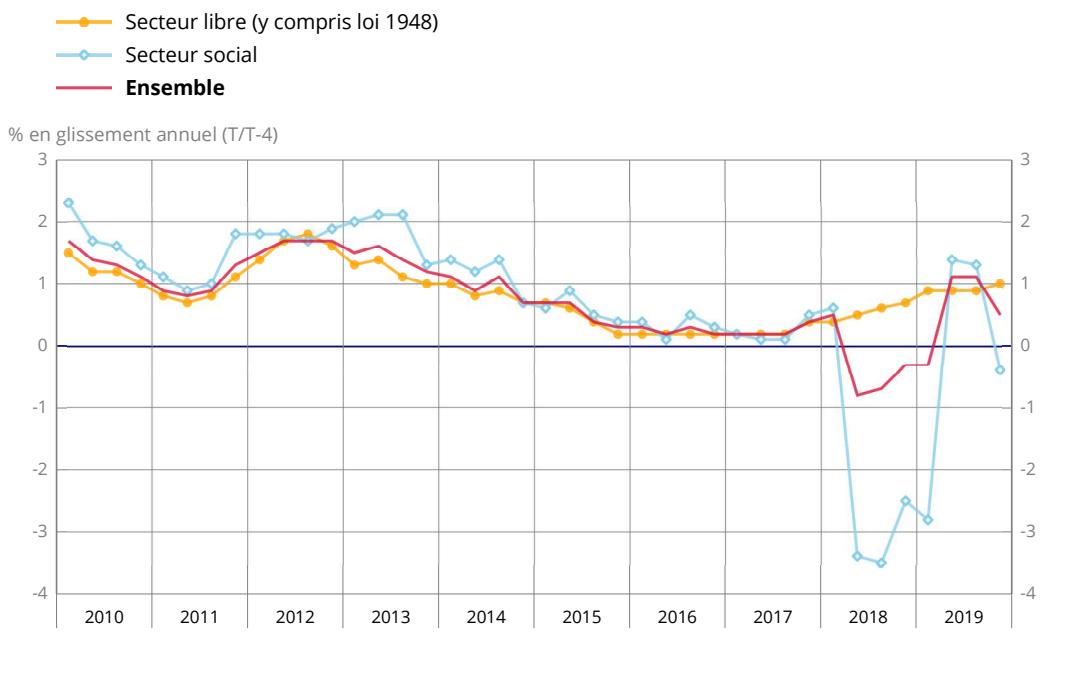
Indices des loyers d'habitation (ILH) - quatrième trimestre 2019

## Au quatrième trimestre 2019, les loyers augmentent de 0,1 %

En France métropolitaine, les loyers pour les résidences principales, louées vides et dont l'usage principal est l'habitation, augmentent de 0,1 % au quatrième trimestre 2019, comme au trimestre précédent.

Sur un an, l'évolution est de +0,5 %, après +1,1 % le trimestre précédent. Les loyers dans le secteur libre augmentent de 1,0 % sur l'année. Dans le secteur social, ils se replient de 0,4 % après +1,3 %.

### Variation annuelle des loyers selon le secteur



Note : La forte baisse des loyers dans le secteur social à partir de l'été 2018 est liée à la mise en place de la réduction de loyers de solidarité (RLS), venue compenser la baisse des APL subie par les locataires du secteur social.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee, enquêtes loyers et charges et bailleurs sociaux.

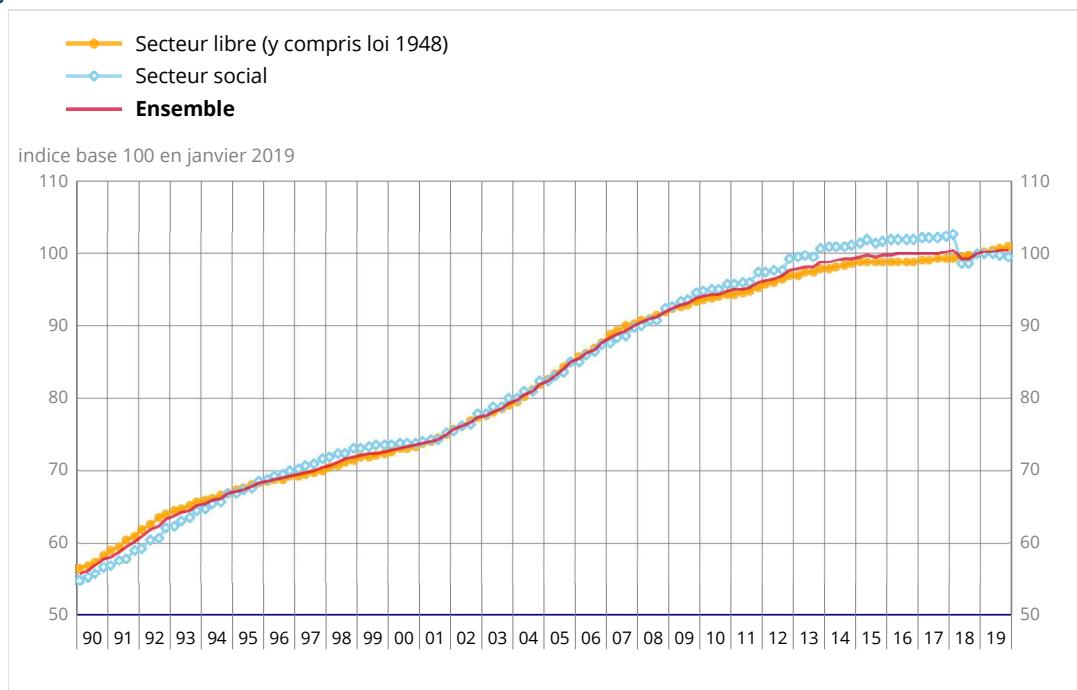
## Variation des loyers

	Variations (en %) au cours des					
	3 derniers mois			12 derniers mois		
	2019 T2	2019 T3	2019 T4	2019 T2	2019 T3	2019 T4
<b>Ensemble des secteurs</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>1,1</b>	<b>1,1</b>	<b>0,5</b>
- Agglomération parisienne	0,1	0	0,3	1,5	1,2	0,8
- Province	0,2	0,2	0	1	1	0,5
<b>Secteur libre (y compris loi 1948)</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,9</b>	<b>0,9</b>	<b>1</b>
- Agglomération parisienne	0,2	0,3	0,2	1,4	1,3	1,3
- Province	0,2	0,2	0,2	0,8	0,8	0,9
<b>Secteur social</b>	<b>0,1</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,2</b>	<b>1,4</b>	<b>1,3</b>	<b>-0,4</b>
- Agglomération parisienne	0	-0,5	0,4	1,5	1	-0,1
- Province	0,1	0	-0,4	1,3	1,4	-0,5

Champ : France métropolitaine

Sources : Insee, enquêtes loyers et charges et bailleurs sociaux

## Indice des loyers



Note : La forte baisse des loyers dans le secteur social à partir de l'été 2018 est liée à la mise en place de la réduction de loyers de solidarité (RLS), venue compenser la baisse des APL subie par les locataires du secteur social.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee, enquêtes loyers et charges et bailleurs sociaux.

## Pour en savoir plus

Les données sont calculées à partir des résultats de l'enquête Loyer et Charges et de celle sur les loyers auprès des bailleurs sociaux (ELBS). Le champ porte sur l'ensemble des résidences principales, louées vides, dont l'usage principal est l'habitation. L'indice est calculé selon la formule de Laspeyres appliquée à des loyers au mètre carré. On mesure une évolution à qualité constante, en rapportant les loyers du parc observés au trimestre T aux loyers du parc observés au trimestre T-1. Ces indices sont ensuite chaînés, du 1er mois d'un trimestre au 1er mois du trimestre précédent.

Ces données diffèrent de celle de l'indice de référence des loyers (IRL), qui constitue la référence pour la révision des loyers en cours de bail dans le parc locatif privé, car l'évolution des loyers présentée ici est celle effectivement constatée. Si la variation réelle des loyers est corrélée à l'évolution de l'IRL, les deux indices ne sont cependant pas identiques.

Prochaine publication le 23 juin 2020 à 12h00

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr